

UNION SPORTIVE CYNOPHILE DE MONTÉLIER

Affiliée à l'Association Canine Territoriale Rhône-Alpes

Association loi 1^{er} juillet 1901 – Préfecture n°W261000191 – CUN : HA1168 - DDPPSPA 26C-02-069

Madame Line Ochsenbein – 7 rue Paramente – 26400 Crest – 0670000570 - line.ochsenbein0510@gmail.com

Terrain : Quartier « La Blache » D538 26120 Montélier – GPS : 44°92527 – 05.02259

Crest, le 10 juillet 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à notre concours IGP avec CSAU qui aura lieu les 30 septembre et 1^{er} octobre 2023 et se déroulera sur notre terrain à Montélier.

Ce concours sera jugé par Monsieur François Casseville.

Les hommes Assistants seront Sacha Perez et Jérôme Bergeron

Les CSAU, les Certificats et les classes 1 se dérouleront le samedi et les classes 2 et 3 le dimanche.

Selon le nombre d'inscrits et la répartition, le club se réserve le droit de modifier le programme. Vous en serez informés et nous vous confirmerons le jour et l'heure de votre convocation.

Montant des engagements : 15 € pour le CSAU, le Certificat et les Classes IGP 1 – 2 et 3

25 € pour CSAU+Certificat ou CSAU+IGP1

Les chèques, libellés à l'ordre de l'USC Montélier sont à adressés, avec la feuille d'inscription, à Line Ochsenbein – 7 rue Paramente – 26400 Crest

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez appeler au 06 70 00 05 70 ou par mail : line.ochsenbein0510@gmail.com

Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au 15 septembre.

Vous êtes priés de réserver les repas et de joindre un chèque de 15€ à votre inscription.

Vous trouverez sur place une buvette ainsi que des sandwiches.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, je vous adresse, Mesdames et Messieurs mes cordiales salutations cynophiles.

Line Ochsenbein, présidente

Demande d'Engagement

Discipline IGP

Club organisateur :

UNION SPORTIVE CYNOPHILE DE MONTELIER

Collez

votre étiquette

ICI

Date du concours :

30 septembre-1^{er} octobre 2023

Nom et affixe du chien :

Race (ou type) :

N° Carnet de Travail :

N° FAPAC chien:

N° Licence Propriétaire:

Nom et prénom du Conducteur :

N° Licence Conducteur:

Adresse :

Code postal :

Ville



Mail :

@

Club

Région

☐ **CSAU**

☐ **Certificat**

☐ **1**

☐ **2**

☐ **3**

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription)
- Le règlement à l'ordre de l'USC Montéliér :
15 € pour CSAU - CERTIFICAT - 1 - 2 - 3 // 25 € si CSAU + CERTIFICAT ou CSAU + 1
- Le règlement du ou des repas à l'ordre de USC Montéliér 15 € le repas
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie,
- Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).
- L'autorisation parentale pour les mineurs.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait et m'engage à respecter les règlements en vigueur de la S.C.C.

Signature du Président :

Cachet du Club

Signature du Conducteur :

Feuille d'engagement à retourner avant le 15 septembre à :

USC Montéliér – Line Ochsenbein - 7 rue Paramente – 26400 Crest

Pour tous renseignements appeler au 06 70 00 05 70 ou par mail : line.ochsenbein0510mail.com